

	<p>Académie de Poitiers</p> <p>Déclaration liminaire FSU et CGT Educ'action</p> <p>Comité Social d'Administration Du 28 janvier 2025</p>
---	--

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA de Poitiers,

Bien sûr, d'aucuns penseront que nous devrions nous réjouir et que dans le cas contraire, nous serions bien ingrat-es. Après tout, la Ministre Borne a annoncé revenir sur la suppression des 4 000 postes à l'Éducation Nationale, a renoncé au DNB barrage. Ont été annoncés aussi des emplois AESH pour l'École inclusive et quelques emplois vie scolaire. Le Ministre de la Fonction publique aurait obtenu la suppression des deux jours supplémentaires de carence prévus par son prédécesseur.

Mais qui connaît l'état de délabrement de notre École, la crise d'attractivité qui frappe durement notre institution ne saurait se satisfaire de ces annonces savamment distillées !

D'abord parce qu'elles restent suspendues au vote d'un budget proposé par un gouvernement bien vulnérable, qui n'a pas tiré les leçons de l'échec récent et cuisant du gouvernement Barnier. Il suffit d'observer l'agitation du Ministre Retailleau, jamais à court d'idées puisées directement dans les poncifs odieux de l'extrême-droite.

Ensuite parce que le cadre fixé par le Premier ministre lui-même au sujet du « conclave sur les retraites » est inacceptable, tant au plan budgétaire qu'au plan de la représentativité des organisations syndicales : que la FSU ait été écartée des discussions revient à piétiner le résultat des dernières élections professionnelles.

Il est plus inacceptable encore de voir revenir les spéculations politiciennes sur le régime de retraite des fonctionnaires et de tous les agent-es et salarié-es au service des usager-es. La FSU et la CGT Educ'action rappellent ici leur revendication d'abrogation de la réforme des retraites de 2023.

Par ailleurs, le gouvernement Bayrou confirme sa volonté de maintenir une des deux mesures Kasbarian. Il persiste à vouloir réduire de 10% la rémunération des agent-es public-ques en cas d'arrêt maladie.

Si une telle mesure était prise, elle serait intolérable comme l'a déjà montré la forte mobilisation du 5 décembre dernier, parce qu'elle pénaliserait lourdement les agent-es, les mêmes qui ont déjà payé un lourd tribut en matière de rémunération et de reconnaissance de leur engagement pour assumer leurs missions d'intérêt général et de service public.

Dans un contexte de dégradation continue des conditions de travail, cette mesure relève toujours et encore du mépris du fonctionnaire. Et comme aucune intention n'est affichée en matière de revalorisation des carrières et des rémunérations... Les mêmes causes produiront les mêmes effets. Les mauvais esprits pourraient même soupçonner le gouvernement d'avoir maintenu des emplois dont il sait pertinemment que personne ne voudra.

Il est un fait que les conditions de travail ne s'amélioreront pas à la rentrée 2025 ni tant que ne seront pas abrogées des réformes majoritairement contestées comme la réforme du « choc des savoirs », celle de la voie professionnelle...

Nous ne reviendrons pas ici sur le mal que font ces réformes à nos élèves, à nos collègues. Nous avons amplement argumenté ces points déjà. Nous continuons d'en demander l'abrogation bien sûr. C'est au budget que nous allons ici regarder et dans notre académie, ce budget est mortifère.

Mais avant d'entrer dans l'analyse du budget, permettez-nous, Monsieur le Recteur, une remarque de forme. Il y a quelques jours déjà, les chef-fes d'établissement ont été destinataires de leur DHG avec pour consigne de ne pas la diffuser avant ce CSA.

Prescription qui pourrait entretenir en interne la méfiance ; prescription qui fait par ailleurs fi du travail en équipe absolument essentiel. La rentrée doit se préparer dans le dialogue avec les équipes et les membres des conseils d'administration qui au passage - et nous y tenons - ont à se prononcer, c'est-à-dire à voter, sur les répartitions qui remonteront aux services après le 14 février.

Le dialogue social serait mieux nourri si, comme dans les autres académies, nous étions dès maintenant destinataires des dotations, en toute transparence. Nous l'avons demandé en GT ; force est de constater qu'une fois encore nous n'avons pas été entendus. Nous vous le demandons bien solennellement Monsieur le Recteur.

La mesure budgétaire ministérielle prévoyait un retrait de 85 emplois aux dépens du second degré pour l'académie de Poitiers.

L'argument, imparable dans la logique comptable, est celui de la baisse démographique que nous ne nions pas ; ce que nous revendiquons, c'est que nous soient rendus les milliers de postes que la croissance démographique de ces dernières années aurait dû justifier.

L'argument ne peut être à géométrie variable pour qui a le souci de la cohérence. Et pourtant, l'an dernier déjà, alors que les chiffres annonçaient une augmentation du nombre d'élèves en voie professionnelle, on observait un retrait conséquent de postes.

La mesure ministérielle promettait d'asphyxier encore un peu plus notre système. Mais à bien observer le choix que vous faites, Monsieur le Recteur, dans la mise en œuvre de ces suppressions en académie, ce n'est plus seulement d'asphyxie dont il s'agit mais de mort :

-mort de certains collèges que le conseil départemental de la Charente, après celui des Deux-Sèvres s'empressera de fermer ; mort d'options, de spécialités que les enveloppes étriquées ne permettront plus d'offrir ; mort de dispositifs qui permettaient encore récemment de tenir la tête hors de l'eau d'élèves en décrochage ou en grande fragilité ;

-disparition de divisions en nombre avec comme souvent, augmentation des effectifs par classe ;

-disparition accélérée de postes définitivement fragilisés qui manqueront terriblement aux demandeur-euses de mutation au mouvement intra-académique et que ne compensera pas l'augmentation infime du nombre d'emplois de remplacement eu égard à la diversité des disciplines ici considérées.

Les postes partagés vont se multiplier, les BMP aussi qui vous conduisent déjà à envisager des « bricolages » en matière de mobilité, aussi inefficaces qu'injustes.

Les mesures de cartes scolaires risquent aussi de se multiplier, dans un contexte de tension déjà générée sur Poitiers par la situation Vouneuil/Henri IV.

Nous sommes déjà sollicités par des collègues qui savent le triste sort qui leur sera réservé et s'interrogent sur l'avenir qui est le leur au sein de l'Éducation Nationale...

Monsieur le Recteur, croyez le bien, nous ne noircissons pas le tableau par plaisir ou esprit de contestation. Demain, non seulement il n'y aura pas davantage de volontaires à endosser nos métiers du service public d'éducation mais celles et ceux qui auront tenté l'aventure

comprendront très vite le sort qui leur sera réservé, à parcourir les distances pour rejoindre deux ou trois établissements séparés de plusieurs dizaines de kilomètres, sans espoir de se voir rembourser en un temps raisonnable les frais engagés puisque leur employeur n'a pas le budget ni le personnel pour le faire.

Parce que c'est bien ce qu'entendent les collègues TZR actuellement. Ne parlons pas des personnels non titulaires, plus maltraités encore.

Et pour couronner le tout, vous maintenez le taux d'HSA au même niveau que l'an dernier alors que moins de collègues pourront porter ces heures, heures responsables aussi du démembrement accéléré des postes. Alors devant de tels choix, notre colère est grande. Elle ne manquera pas de se manifester dans des mobilisations et actions que nous mènerons avec les collègues que nous représentons.

Parce que nous le disons une fois encore : nous ne voulons pas du « choc des savoirs », de cette école du tri odieux des élèves qu'a institué déjà la réforme Blanquer du lycée ; nous exigeons des moyens à la hauteur des missions qui sont les nôtres ; nous exigeons d'être traité·es comme il se doit, qu'il s'agisse de rémunération, santé et conditions de travail.

Le budget que vous prévoyez ici tourne évidemment le dos aux exigences d'un système public d'éducation ambitieux et respectueux de ses usagè·es et de ses agent·es.

Concernant le budget 1er degré, nous saluons la décision du nouveau gouvernement de ne pas avoir choisi de confirmer la suppression de 3155 postes de professeurs des écoles, qui aurait nourri l'incendie qui couve dans nos écoles. Car tant au plan des résultats de nos élèves - parmi les derniers dans beaucoup de classements internationaux - que des conditions de travail de nos collègues, dont la souffrance s'exprime dans les demandes croissantes de RSST, de reconversion, de temps partiel thérapeutique par exemple - le feu brûle sans interruption.

L'annonce du budget actuel, et le choix de votre répartition académique M. le Recteur, n'éteindront en rien ce brasier.

Les effectifs des classes françaises resteront les plus élevés de l'OCDE ; le taux d'encadrement général est presque par exemple de 4 pts de plus qu'en Allemagne.

Il manque des personnels au service de tous et toutes (Rased, remplaçant·es, formateur·rice, personnels sociaux...).

Quant à la politique d'inclusion, elle se fait sans les moyens nécessaires, au détriment des élèves et des personnels.

Ce ne sont pas des opinions, du ressenti mais des faits, que la profession remonte.

Ce gouvernement fait le choix de laisser la situation dégradée perdurer : c'est une grave erreur.

Il faut urgemment des moyens pour un service public d'éducation de qualité.